
MAIRIE
D'
ALBA LA ROMAINE
07400

Téléphone : 04 75 52 43 52

Télécopie : 04 75 52 45 71

E-mail : mairie-alba@wanadoo.fr

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS</p> |
|---|

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 19 Juillet 2010.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation accordée à Mr le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 31 mars 2008,
CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mr le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

1 – Décision 07 Mai 2010 :

Portant sur la signature d'un devis pour une mission de maîtrise d'œuvre avec le cabinet POYRY Environnement à Aubenas dans le cadre de la réfection du réseau des eaux usées de l'Escoutay. Le prix de la mission est fixé à 3 800 € HT soit 4 544,80 € TTC.

2 – Décision du 19 mai 2010 :

Portant sur la signature d'un devis avec l'entreprise SPIE Sud Est à Montélimar pour le remplacement d'un lampadaire d'éclairage public à la descente de La Roche pour un montant de 1 578,00 € HT soit 1 887,29 € TTC.

3 – Décision du 25 mai 2010 :

Portant sur la signature d'un devis avec la société VIA TRAFFIC Controlling GMBH à Rott (département du Bas Rhin) pour la fourniture d'un panneau d'information de vitesse pour un montant de 2 100,58 € HT soit 2 499,69 € TTC.

4 – Décision du 25 mai 2010 :

Portant sur la signature d'un devis avec l'entreprise de maçonnerie générale PAYET DESCOMBES à Alba pour la création d'un accès pour personnes à mobilité réduite sur la voie publique place du Château pour un montant de 1 775,00 € HT soit 2 122,90 € TTC.

5 – Décision du 10 juin 2010 :

Portant sur la révision annuelle du loyer du camping municipal dont le locataire est la SARL Camping du Théâtre. La révision est calculée en fonction des indices du coût de la construction conformément au bail à construction du 11/06/2003. En conséquence le loyer est fixé pour la période du 01/01/2010 au 31/12/2010 à 1 908,53 € TTC.

6 – Décision du 16 juin 2010 :

Portant sur la signature du devis pour l'acquisition de nouveaux logiciels de gestion communale avec la société JVS Mairistem sis La Côte St André (Isère) pour un montant de 3 974,00 HT soit 4 752,90 € TTC.

En matière d'urbanisme et de droit de préemption urbain,

VU les articles précédemment cités,

VU l'avis de la CADA du 25 octobre 2001, réf. N° 20013937, sur la non communicabilité des DIA, le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises mais ne communique pas l'intégralité des documents.

7 – Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbaine sur plusieurs immeubles :

- Le 26 mai 2010 – DIA transmise le 26 mai 2010.
- Le 07 juin 2010 – DIA transmise le 07 juin 2010.
- Le 16 juin 2010 – DIA transmise le 16 juin 2010

Fait à Alba La Romaine, le 19 juillet 2010.

Le Maire,
Pierre MAURIN.